

**DEMANDE D'ADMISSION EN  
SECTION EUROPEENNE DE 2<sup>NDE</sup> GT**

Rang de classement de l'élève du collège :

**A retourner au collège pour le**

**Partie à remplir par la famille :**

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Collège fréquenté : .....

Classe : .....

Lycée demandé : .....

Langue européenne choisie : .....

Discipline non linguistique (DNL) choisie *selon l'offre du lycée sollicité* : .....

Date et signature du responsable légal

**Partie à remplir par l'établissement :**

INE : ..... Boursier 2016-2017 :  oui  non

Avis du professeur de langue concerné.....

.....

.....

Avis du chef d'établissement : .....

.....

.....

**A faire parvenir avant le vendredi 05 mai 2017 au lycée d'accueil demandé ou à la DSDEN du Loiret (section européenne, langue vivante espagnole, des lycées Jean Zay et Pothier à Orléans)**

Date et signature du Chef d'établissement

**Chaque lycée du département dispose d'une section européenne anglais. En revanche, les sections européennes allemand et espagnol n'étant pas proposées dans tous les lycées, les élèves hors secteur peuvent se porter candidat. Dans tous les cas : section européenne anglais, section européenne allemand, section européenne espagnol, il n'est pas nécessaire de renseigner une demande d'assouplissement de la carte scolaire.**